

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.02.08

Objet : RESSOURCES HUMAINES : REVALORISATIONS SALARIALES,

L'an Deux Mille dix-neuf, le 24 septembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT a été convoqué une première fois le 5 septembre 2019 pour le 17 septembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée générale s'est tenue en session ordinaire en salle Saint Germain d'Heudicourt, sans aucune exigence de quorum et avec le même ordre du jour, après convocation légale du 18 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Gilles KOSOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Béchamps, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Géville, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Boinville, Bouconville, Boucq, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Doncourt-aux-Templiers, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Manheulles, Marcheville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq.

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 24 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 26 |

Sans exigence de quorum,

- VU le contrat de droit privé établi et signé entre Madame Delphine SCHLESSER et les SIELL,
- Considérant son travail fourni,

Le Président propose une augmentation de la base salariale mensuelle à compter du 1^{er} octobre 2019, de 70,14 € bruts ; soit une rémunération mensuelle brute de 1 850,00 € pour Madame Delphine SCHLESSER,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées et après en avoir délibéré l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- ACCEPTE l'augmentation de la base salariale proposée par le Président, Lionel Jacquemin, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2019. Ces augmentations ne tiennent pas compte de toute actualisation salariale obligatoire du fait de son rattachement à la CCN 3302,
- AUTORISE le Président à signer tout avenant au contrat de travail liant le SIELL et Madame Delphine SCHLESSER, afin de prendre en compte son augmentation.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.



Le Président
Monsieur Lionel JACQUEMIN

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le 02/10/19

ID : 055-255500611-20190924-D19_02_09-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.02.09

Objet : PROCEDURE DE MARCHÉ : TRAVAUX D'URGENCE SUR LE CHATEAU D'EAU DE VILLE-EN-WOÈVRE,

L'an Deux Mille dix-neuf, le 24 septembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT a été convoqué une première fois le 5 septembre 2019 pour le 17 septembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée générale s'est tenue en session ordinaire en salle Saint Germain d'Heudicourt, sans aucune exigence de quorum et avec le même ordre du jour, après convocation légale du 18 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Gilles KOSOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Béchamps, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Géville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Boinville, Bouconville, Boucq, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Doncourt-aux-Templiers, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Manheulles, Marcheville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq.

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 24 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 26 |

Sans exigence de quorum,

- VU l'état de dégradation avancée de l'infrastructure de stockage de Ville-en-Woëvre propriété du SIELL,
- CONSIDERANT les risques importants d'une rupture d'alimentation en eau des communes de Ville-en-Woëvre, Hennemont et Braquis,
- CONDIDERANT le danger que représentent les dégradations relevées par le service technique,
- VU la présence d'antennes de concessionnaires en téléphonie mobile sur le dôme du château d'eau de Ville-en-Woëvre,

Monsieur Lionel JACQUEMIN, Président du SIELL, propose :

- Le recrutement d'un bureau d'études et autres prestataires nécessaires pour mener à bien les **opérations**, les études et les travaux de réparation des infrastructures béton et connexes de l'ouvrage de stockage de Ville-en-Woëvre
- D'engager toute procédure amiable, administrative, juridique et autres à l'encontre des concessionnaires et propriétaires des antennes de téléphonie mobile présentes pour
 - Un retrait définitif de l'ouvrage,
 - Indemniser le SIELL à hauteur des montants des travaux de remise en état de l'ouvrage qui pourront leur être imputés.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le 02/10/19

ID : 055-255500211-20190924-D19_02_09-DE

- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la r d'urgence pour la réparation du génie civil de château d'eau de Ville-en-Woëvre,
- Autorise le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux qui seront réalisés pour la réparation du génie civil de château d'eau de Ville-en-Woëvre,
- Autorise le Président à engager procédure amiable, administrative, juridique et autres à l'encontre des concessionnaires et propriétaires des antennes de téléphonie mobile présentes sur le château d'eau de Ville-en-Woëvre, pour
 - Leur retrait définitif
 - Indemniser le SIELL à hauteur des travaux de remise en état de l'ouvrage.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Président

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
Reçu en préfecture le 02/10/2019
Affiché le 02/10/19
ID : 055-255300811-20190924-D19_02_10-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.02.10

Objet : ENGAGEMENT DE TRAVAUX AEP ET DEMANDES DE SUBVENTIONS – COMMUNE DE FRESNES-EN-WOËVRE,

L'an Deux Mille dix-neuf, le 24 septembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT a été convoqué une première fois le 5 septembre 2019 pour le 17 septembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée générale s'est tenue en session ordinaire en salle Saint Germain d'Heudicourt, sans aucune exigence de quorum et avec le même ordre du jour, après convocation légale du 18 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Gillies KOSOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Béchamps, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Géville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Boinville, Bouconville, Boucq, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Doncourt-aux-Templiers, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Manheulles, Marcheville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq.

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 24 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 26 |

Sans exigence de quorum,

Le Président a été informé par la commune de Fresnes-en-Woëvre de leur souhait d'engager :

- Des travaux d'enfouissement et d'extension de leur réseau d'éclairage public
- L'aménagement d'un cheminement piéton permettant l'accès au nouveau centre commercial, rue de Verdun,

Le Président propose d'engager des travaux de rénovation et renforcement d'un tronçon de réseau AEP situé dans le même secteur géographique. Les travaux consistent à :

- Renforcer le réseau par un réseau FONTE
- Reprendre tous les branchements existants et transférer les compteurs en limite de propriété dans des regards compteurs.

Les travaux de rénovation et renforcement des infrastructures d'eau potable étant plus importants que les travaux d'extension du réseau d'éclairage public et d'aménagement d'un chemin piéton, le Président **propose** que le SIELL soit le Maître d'œuvre pour l'ensemble des 2 projets.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- Accepte que le SIE Laffon de Ladebat, SIELL, soit Maître d'œuvre délégué des études et des travaux de rénovation partielle du réseau de distribution d'eau potable, d'extension du réseau d'éclairage public et l'aménagement d'un cheminement piéton, rue de Verdun à Fresnes-en-Woëvre,

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
Reçu en préfecture le 02/10/2019
Affiché le 02/10/19
ID : 055-255500811-20190924-D19_02_10-DE


- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux mentionnés ci-dessus,
- Autorise le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président à signer toute convention de Maîtrise d'œuvre déléguée et/ou de groupement de commande, ainsi que tout document s'y rapportant avec la commune de Fresnes-en-Woëvre,
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux de renforcement du réseau d'eau.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
 SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
 H. LAFFON DE LADEBAT
 55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 30/09/2019
Reçu en préfecture le 30/09/2019
Affiché le 30/09/19 
ID : 055-255500811-20190924-D19_02_11-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.02.11

Objet : INTEGRATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018 DE L'ANCIEN SIAEP TILLY VILLERS

L'an Deux Mille dix-neuf, le 24 septembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT a été convoqué une première fois le 5 septembre 2019 pour le 17 septembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée générale s'est tenue en session ordinaire en salle Saint Germain d'Heudicourt, sans aucune exigence de quorum et avec le même ordre du jour, après convocation légale du 18 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Gilles KOSOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Béchamps, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Géville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Boinville, Bouconville, Boucq, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Doncourt-aux-Templiers, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Manheulles, Marcheville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq.

- | | | | |
|------------------------------------|-----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 111 | - Nombres de membres présents : | 24 |
| - Nombre de procurations : | 2 | - Nombre de suffrages exprimés : | 26 |

Sans exigence de quorum,

- Vu la délibération n°2019.01.04 du 02 avril 2019,
- Vu le résultat de clôture de l'exercice 2018 de l'ancien syndicat des eaux de Tilly Villers,
- Constatant que le compte administratif 2018 du SIELL, présente les résultats suivants :

	RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INV	859 111,67 €		-803 478,81 €	44 374,71 €	Dépenses 563 735,00 €	0,00 €	100 007,57 €
					Recettes 563 735,00 €		
FONCT	1 386 617,42 €	0,00 €	-78 914,18 €	-4 182,23 €			1 303 521,01 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, et, sur proposition du Président, le comité syndical décide, à l'unanimité, de reporter le résultat comme ci-après :

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Envoyé en préfecture le 30/09/2019
 Reçu en préfecture le 30/09/2019
 Affiché le 30/09/19
 ID : 055-255500811-20190924-D19_02_11-DE

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 303 521,01 €
Total affecté au c/ 1068 :	0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

Cette délibération annule et remplace la délibération n°19.01.04 du 2 avril 2019.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
 Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
 Président

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
Reçu en préfecture le 02/10/2019
Affiché le 02/10/19
ID : 055-255500811-20190924-D19_02_12-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.02.12

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2019

L'an Deux Mille dix-neuf, le 24 septembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT a été convoqué une première fois le 5 septembre 2019 pour le 17 septembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée générale s'est tenue en session ordinaire en salle Saint Germain d'Heudicourt, sans aucune exigence de quorum et avec le même ordre du jour, après convocation légale du 18 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Gilles KOSOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Béchamps, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Épargnes, Dompierre-aux-Bois, Géville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Boinville, Bouconville, Boucq, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Doncourt-aux-Templiers, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Manheulles, Marcheville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq.

- Nombre de délégués en exercice : 111
- Nombres de membres présents : 24
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 26

Sans exigence de quorum,

- VU la délibération n°19.02.11 portant intégration du résultat de clôture de l'exercice 2018 de l'ancien syndicat Tilly Villers, et déterminant une nouvelle affectation du résultat de clôture
- VU la délibération n°19.01.05 approuvant le BP 2019 du SIELL

Le Président expose que l'intégration du résultat de clôture de l'ancien syndicat des Eaux de Tilly-Villers entraîne un déficit de la section d'exploitation du budget du SIELL, et propose les modifications suivantes au BP 2019, afin d'équilibrer la section d'exploitation :

Section de fonctionnement : recettes

Compte	Libellé	Montant voté au BP 2019	Modification	Nouveau montant
R-002	Affectation résultat	1 307 703,24 €	-4 182,23 €	1 303 521,01 €

Section de fonctionnement : dépenses

Compte	Libellé	Montant voté au BP 2019	Modification	Nouveau montant
D-023	Virement à la section d'invest	1 077 000,00 €	- 4 182,23 €	1 069 817,77 €

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Section d'investissement : recettes

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
 Reçu en préfecture le 02/10/2019
 Affiché le 02/10/19
 ID : 055-255500811-20190924-D19_02_12-DE

Compte	Libellé	Montant voté au BP 2019	Modification	Nouveau montant
R-001	Affectation résultat	55 632,86 €	+44 374,71 €	100 007,57 €
R-021	Virement de la section de fonct	1 077 000,00 €	- 4 182,23 €	1 069 817,77 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité ces modifications budgétaires.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
 Président

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EA
H. LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 22/10/2019
Reçu en préfecture le 22/10/2019
Affiché le 22/10/19
ID : 055-255500811-20190924-D19_02_12_A-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 19.02.12-A

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2019
ANNULE et REMPLACE Délibération n°19.02.12

L'an Deux Mille dix-neuf, le 24 septembre

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable H. LAFFON de LADEBAT a été convoqué une première fois le 5 septembre 2019 pour le 17 septembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée générale s'est tenue en session ordinaire en salle Saint Germain d'Heudicourt, sans aucune exigence de quorum et avec le même ordre du jour, après convocation légale du 18 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Gilles KOSOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Béchamps, Bonzée-en-Woëvre, Bouquemont, Buxières-sous-les-Côtes, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Dompierre-aux-Bois, Géville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Varnéville, Ville-en-Woëvre, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Boinville, Bouconville, Boucq, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Doncourt-aux-Templiers, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Manheulles, Marcheville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Villers-sur-Meuse, Warcq.

- Nombre de délégués en exercice : 111
- Nombres de membres présents : 24
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 26

Sans exigence de quorum,

- VU la délibération n°19.02.11 portant intégration du résultat de clôture de l'exercice 2018 de l'ancien syndicat Tilly Villers, et déterminant une nouvelle affectation du résultat de clôture
- VU la délibération n°19.01.05 approuvant le BP 2019 du SIELL

Le Président expose que l'intégration du résultat de clôture de l'ancien syndicat des Eaux de Tilly-Villers entraîne un déficit de la section d'exploitation du budget du SIELL, et propose les modifications suivantes au BP 2019, afin d'équilibrer la section d'exploitation :

Section de fonctionnement : recettes

Compte	Libellé	Montant voté au BP 2019	Modification	Nouveau montant
R-002	Affectation résultat	1 307 703,24 €	-4 182,23 €	1 303 521,01 €

Section de fonctionnement : dépenses

Compte	Libellé	Montant voté au BP 2019	Modification	Nouveau montant
D-023	Virement à la section d'invest	1 077 000,00 €	- 4 182,23 €	1 072 817,77 €

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le 22/10/19

ID : 055-255500811-20190924-D19_02_12_A-DE

Section d'investissement : recettes

Compte	Libellé	Montant voté au BP 2019	Modification	Nouveau montant
R-001	Affectation résultat	55 632,86 €	+44 374,71 €	100 007,57 €
R-021	Virement de la section de fonct	1 077 000,00 €	- 4 182,23 €	1 072 817,77 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité ces modifications budgétaires.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président